BORALIT

plastic tank solutions

Produits catégorie B

EPURATION DES EAUX USEES

Epuration conforme et agréée selon:

EN 12566-3
Agrément français

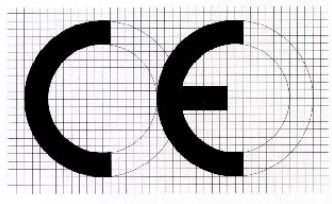

B.1 STATIONS D'EPURATION DE 2 à 30 Eq.H. 3
B.1.1 MICRO STATIONS D'EPURATION MONOBLOC DE 3 et 4 Eq.H. BOUES ACTIVEES 3
B.1.2 MICRO STATIONS D'EPURATION MONOBLOC DE 2 A 7 Eq.H. LIT FLOTTANTE 4
B.1.3 MICRO STATIONS D'EPURATION DE 8 à 30 Eq.H. BOUES ACTIVEES 5
B.1.4 PIECES DE RECHANGE 6
B.1.5 OPTIONS 6
B.1.6 FONCTIONNEMENT DE NOS MICRO STATIONS D'EPURATION 7
B.1.7 CONFORMITE AUX NORMES 7
B.2 CHAMBRE DE PRELEVEMENT 8
B.3 NOTICE DE POSE, ENTRETIEN ET GARANTIES DE NOS MICRO STATIONS D'EPURATION 9
B.3.1 NOTICE DE POSE DANS DU SABLE STABILISE 9
B.3.2 NOTICE DE POSE DANS DU SABLE 12
B.3.3 ENTRETIEN 12
B.3.4 GARANTIES 12
B.4 LES ANNEXES SUIVANTES SONT DISPONIBLES SUR DEMANDE 13
B.5 NUMEROS DIRECTS 13

Boralit France – Site de l'Agropole – Deltagro 3 – BP 305 – F-47931 Agen Cedex 9 – France
Tél.: +33 553 77 20 75 – Fax: +33 553 77 20 70
Site: www.boralit.fr - E-mail: boralit@boralit.fr

B.1 STATIONS D'EPURATION DE 2 à 30 Eq.H.

B.1.1 MICRO STATIONS D'EPURATION MONOBLOC DE 3 et 4 Eq.H.

BOUES ACTIVEES

FICHE TECHNIQUE

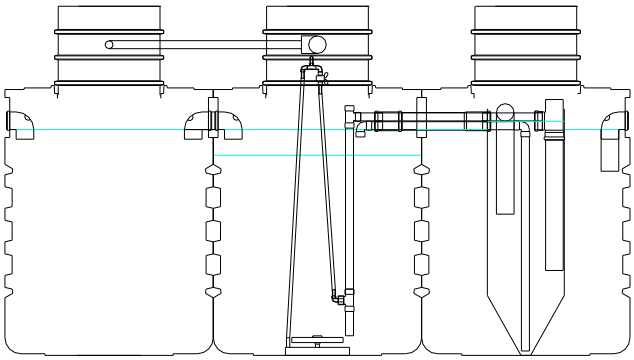

Type	Volume	Ht.	Larg.	Long.	Trou homme	Ht. entrée	In/ out	Ht. sortie	Poids
SC3 CE–Ag.2011-009	3.300	1.910	1.180	3.540	600	1.205	100	1.150	235
SC4 CE-Ag. 2011-009	4.800	2.250	1.290	3.870	600	1.445	100	1.400	265

**Rehausse soudée standard avec couvercle. Dimensions en mm données à titre indicatif et pouvant être modifiées sans préavis.*

CARACTERISTIQUES

Nos micro stations d'épuration se composent de 3 cuves, un décanteur primaire (prétraitement), une cuve d'aération et un décanteur secondaire (clarificateur).
Le volume des cuves utilisé est fonction du nombre d'usagers permanents. Les performances épuratoires de nos micro stations sont conformes aux exigences de VLAREM II, la Région wallonne, EN 12566-3 et à la règlementation française.

Toutes nos micro stations sont équipées de rehausses renforcées avec couvercle de chantier en PE. La puissance des suppresseurs est fonction du nombre d'usagers permanents.
Voir tableau ci-dessous.

Type	Eq.H.	Conformité	Puissance	Recyclage	Alarme	Disques d'aération
SC 3 CE	1-3	CE+2011-009	1 x 40 W	Standard	Standard	1
SC 4 CE	1-4	CE+2011-009	1 x 60 W	Standard	Standard	1

Index

Boralit France – Site de l'Agropole – Deltagro 3 – BP 305 – F-47931 Agen Cedex 9 – France
Tél.: +33 553 77 20 75 – Fax: +33 553 77 20 70
Site: www.boralit.fr - E-mail: boralit@boralit.fr

B.1.2 MICRO STATIONS D'EPURATION MONOBLOC DE 2 à 8 Eq.H.

LIT FLOTTANTE

FICHE TECHIQUE

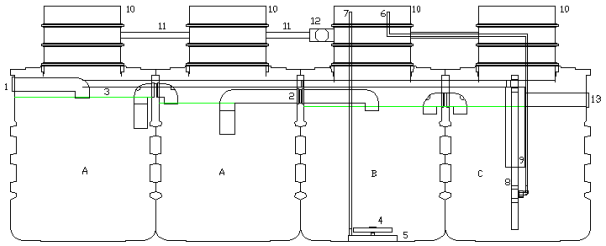

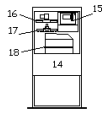

Type	Volume	Ht.	Larg.	Long.	Trou homme	Ht. entrée	In/ out	Ht. sortie	Poids
SC 5 MB	4 x 1.100	1.900	2.360	2.360	600	1.285	110	1.155	330
SC 7 MB	4 x 1.600	2.250	2.580	2.580	600	1.450	110	1.320	370

Rehausse soudée standard avec couvercle. Dimensions en mm données à titre indicatif et pouvant être modifiées sans préavis.

CARACTERISTIQUES

Nos micro stations d'épuration, se composent, de 4 cuves, 2 décanteurs primaires (prétraitement), une cuve d'aération et un décanteur secondaire(clarificateur).
Le volume des cuves utilisées est fonction du nombre d'usagers permanents(Eq.H). Les performances épuratoires de nos micro stations sont conformes aux exigences de VLAREM II, la Région wallonne et EN 12566-3.

Toutes nos micro stations sont équipées de rehausses renforcées réglables avec couvercle en PE.
Il sont fourni avec coffret avec suppresseur, control box et électro vanne.

Type	Eq.H.	Conformité	Puissance	Recyclage	Alarme	Disques d'aération
Supercompact 5 MB	2-5	EN12566-3	50 W	Standaard	Standaard	1
Supercompact 7 MB	5-7	EN 12566-3	80 W	Standaard	Standaard	1

Index

Boralit France – Site de l'Agropole – Deltagro 3 – BP 305 – F-47931 Agen Cedex 9 – France
Tél.: +33 553 77 20 75 – Fax: +33 553 77 20 70
Site: www.boralit.fr - E-mail: boralit@boralit.fr

B.1.3 MICRO STATIONS D'EPURATION DE 8 à 30 Eq.H.

BOUES ACTIVEES

FICHE TECHNIQUE

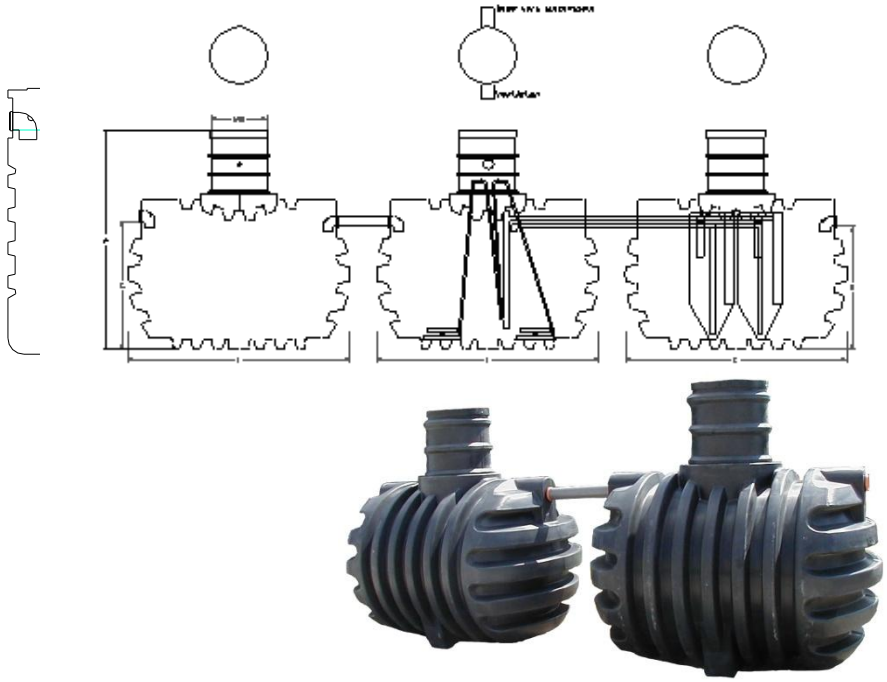

Type	Volume	Ht.	Larg.	Long.	Trou homme	Ht. Entrée	In/ out	Ht. sortie	Poids
WZ12/3 CE	2.400 L	1.850	1.350	2.350	600	1.220	110	1.180	400
WZ16/3 CE	3.300 L	2.210	1.610	2.390	600	1.500	110	1.450	620
WZ22/3 CE	6.000 L	2.470	2.070	2.400	600	1.850	125	1.800	920
WZ30/3 CE	6.000 L	2.470	2.070	2.400	600	1.850	125	1.800	945

Type	Volume	Ht.	Larg.	Long.	Trou homme	Ht. Entrée	In/ out	Ht. sortie	Poids
WZ12/2 CE	2.400 L	1.850	1.350	2.350	600	1.220	110	1.180	280
WZ16/2 CE	3.300 L	2.210	1.610	2.390	600	1.500	110	1.450	430
WZ22/2 CE	6.000 L	2.470	2.070	2.400	600	1.850	125	1.800	630
WZ30/2 CE	6.000 L	2.470	2.070	2.400	600	1.850	125	1.800	655

Rehausse avec joint caoutchouc standard et couvercle de chantier. Dimensions en mm données à titre indicatif et pouvant être modifiées sans préavis. (VHSP 600/600 pour WZ 12 et 16) (VHSP 600/400 pour WZ 22 et 30). Les dimensions ci-dessus sont par citerne. Equipées de 2 portants solides (usage des portants destiné uniquement à la manipulation de la citerne vide).

CARACTERISTIQUES

Nos micro stations d'épuration se composent, en principe, de 3 cuves, un décanteur primaire (prétraitement), une cuve d'aération et un décanteur secondaire (clarificateur).
Le volume des cuves utilisées est fonction du nombre d'usagers permanents(Eq.H). Les performances épuratoires de nos micro stations sont conformes aux exigences de VLAREM II, la Région wallonne et PrEN 12566-3.

Index

Boralit France – Site de l'Agropole – Deltagro 3 – BP 305 – F-47931 Agen Cedex 9 – France
Tél.: +33 553 77 20 75 – Fax: +33 553 77 20 70
Site: www.boralit.fr - E-mail: boralit@boralit.fr

Toutes nos micro stations sont équipées de rehausses renforcées avec couvercle de chantier en PE. La puissance des surpresseurs est fonction du nombre d'usagers permanents(Eq.H).

Type	Eq.H.	Conformité	Puissance	Recyclage	Alarme	Disques aération
WZ12 CE	8-12	EN12566-3	80 W	Standard	Standard	2
WZ16 CE	12-16	EN12566-3	100 W	Standard	Standard	2
WZ22 CE	16-22	EN12566-3	150 W	Standard	Standard	2
WZ30 CE	22-30	EN12566-3	200 W	Standard	Standard	4

Voir tableau ci-dessous.

N'hésitez pas à contacter notre service technique pour le calcul de la capacité de votre station d'épuration.

B.1.4 PIECES DE RECHANGE

Pièces
Surpresseur 40 W
Surpresseur 50 W
Surpresseur 60 W
Surpresseur 80 W
Surpresseur 100 W
Surpresseur 150 W
Surpresseur 200 W
Lest en béton
Disque d'aération
Flexible/m
Alarme pneumatique

B.1.5 OPTIONS

Type
Coffret pour suppresseur – vendu sans pompe ni alarme
Contrat d'entretien
Chambre de prélèvement PE
Chambre de prélèvement PVC 110
Chambre de prélèvement PVC 125
Couvercle pour chambre de prélèvement en PVC
Pompe à régulation de débit avec coffret
Citerne tampon 3.300 L
Citerne tampon 6.000 L
Boralit couvercle piétonnier en plastique (Classe A15)
Télémétrie (module portable, coffret, source d'urgence de pouvoir, alarme)

Index

Boralit France – Site de l'Agropole – Deltagro 3 – BP 305 – F-47931 Agen Cedex 9 – France
Tél.: +33 553 77 20 75 – Fax: +33 553 77 20 70
Site: www.boralit.fr - E-mail: boralit@boralit.fr

B.1.6 FONCTIONNEMENT DE NOS MICRO STATIONS D'EPURATION

Toutes les eaux brutes de l'habitation peuvent être traitées dans nos installations. Le dégraisseur n'est plus obligatoire, il est cependant conseillé de le maintenir lorsque la distance entre la source des eaux grasses et la micro-station dépasse 7 mètres. Pour les restaurants, l'usage du séparateur à graisses avec débourbeur reste indispensable.

Nos micro-stations d'épuration fonctionnent toutes selon le principe des boues activées et plus précisément du type à biomasse en suspension. Pour les installations de 3 cuves, la première est une unité de prétraitement, où les effluents bruts subissent une fermentation anaérobie et un tamponnage volumique ; les matières fécales y sont en partie liquéfiées. La seconde cuve est une unité d'aération, où la charge polluante est transformée en biomasse, en sels minéraux dissous et en gaz carbonique, et ceci grâce à l'effet conjugué de l'oxygène de l'air et des bactéries aérobies. L'air nécessaire à cette fermentation est produit par un surpresseur et diffusé dans la cuve d'aération au travers d'un ou plusieurs plateaux micro perforés. Le ou les suppresseurs qui gèrent l'aération fonctionnent en continu. La troisième cuve est une unité de décantation secondaire ou clarificateur, la biomasse s'y décante par tranquillisation formant les boues minéralisées, celles-ci seront éliminées par la vidange annuelle.

Aucun ajout de bactéries n'est nécessaire pour le démarrage du système.

L'alarme pneumatique sonore est à placer sur le flexible d'air en aval du surpresseur. Elle doit prévenir d'un éventuel dysfonctionnement du surpresseur.

N'hésitez pas à contacter notre service technique pour le calcul de la capacité de votre station d'épuration.

Vous pouvez obtenir les informations suivantes sur simple demande:
Descriptions et notice de pose – Prescriptions pour cahier des charges – Contrat d'entretien – Fonctionnement de l'alarme, dimensionnement de votre système, …

B.1.7 CONFORMITE AUX NORMES

NORMES EXISTANTES

Type de Norme	Pays	DBO	DCO	MES	NH4	N-total
Agrément 2011-009	France	30	125	40	-	-
CE	France/UE	40	125	30	-	-
VLAREM II	Flandres	25	125	30	-	-
Région Wallonne avant 1/1/2009	Wallonie	70	180	60	-	-
Région Wallonne après 1/1/2009	Wallonie	30	125	40	-	-
KIWA klasse II	Pays-Bas	30	150	30	-	-
KIWA klasse IIIa	Pays-Bas	20	100	30	2	30
TUV	Allemagne	20	75	50	10	-

PERFORMANCES EPURATOIRES

Type	Norme	DBO	DCO	MES	NH4	N-total	N° Agrément
SC 3 et 4	Française/CE/VLAREM	9.4	66	12	Nvt	Nvt	Ag. 2011-009 + ext.01 /CRT-004-KW

Copie de l'agrément sur simple demande.

Index

Boralit France – Site de l'Agropole – Deltagro 3 – BP 305 – F-47931 Agen Cedex 9 – France
Tél.: +33 553 77 20 75 – Fax: +33 553 77 20 70
Site: www.boralit.fr - E-mail: boralit@boralit.fr

B.2 CHAMBRE DE PRELEVEMENT

FICHE TECHNIQUE

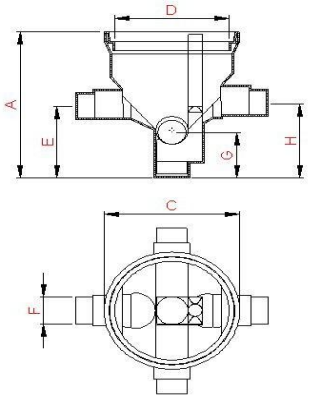

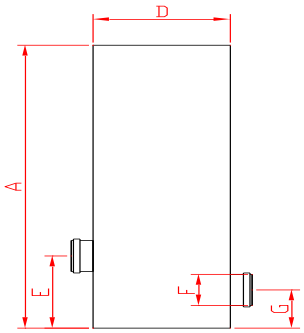

Type	A	C	D	E	F	G	H	I	Poids
STP	600	480	400	320	110/125	180	310	110/125	6
STP PVC110X1000	1.000	-	315	255	110/125	135	-	110/125	10
STP PVC125X1000	1.000	-	315	255	110/125	135	-	110/125	10

Dimensions en mm données à titre indicatif et pouvant être modifiées sans préavis.

CARACTERISTIQUES

La chambre de prélèvement est installée en aval d'une station d'épuration ou d'un séparateur. Elle est équipée d'une sorte de cuillère permettant le prélèvement d'un échantillon d'effluent pour analyse.
Avant de prélever l'échantillon, il faut nettoyer la cuillère et éliminer les boues qu'elle contient. Ces boues pourraient fausser les résultats de l'analyse. Le raccordement de la chambre de prélèvement peut être réalisé en Ø 110 ou 125 mm.

Index

Boralit France – Site de l'Agropole – Deltagro 3 – BP 305 – F-47931 Agen Cedex 9 – France
Tél.: +33 553 77 20 75 – Fax: +33 553 77 20 70
Site: www.boralit.fr - E-mail: boralit@boralit.fr

B.3 NOTICE DE POSE, ENTRETIEN ET GARANTIES DE NOS MICRO STATIONS D'EPURATION

Le client confirme avoir reçu un exemplaire des prescriptions de pose et de les avoir approuvées.
Il est IMPERATIF D'AVOIR LU les prescriptions de pose AVANT d'entamer la pose.
En cas de perte des prescriptions de pose par le client, celui-ci est tenu de réclamer un nouvel exemplaire auprès de la société Boralit S.A. ou de le télécharger sur le site web de Boralit - www.boralit.com

ATTENTION: A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE PROCEDER A L'INSTALLATION

Pour les installations CE il est obligatoire de faire placer le système par un entrepreneur agréé par Boralit. Si ce n'est pas le cas, veuillez nous en informer.

B.3.1 NOTICE DE POSE DANS DU SABLE STABILISE

Les prescriptions de pose s'appliquent aux articles sous rubriques B.1.3 et B.2

OU PLACER L'INSTALLATION ?

D'une manière générale, la micro station doit être placée le plus près possible de l'habitation. Choisir un endroit où la micro station sera facile à placer et où les canalisations ne devront pas être trop enterrées. L'implantation du dispositif de traitement de la filière d'assainissement doit respecter une distance minimale d'environ 5 m par rapport à l'ouvrage fondé et de 3 m par rapport à toute limite séparative de voisinage et de tout arbre ou végétaux développant un système racinaire important. Contrôler si la pente est suffisante entre le bâtiment et la micro station pour l'écoulement des eaux brutes. La configuration des canalisations d'évacuation des eaux usées domestiques, de la sortie à l'extérieur du bâtiment vers la micro station, doit éviter les coudes à angle droit (substitués par deux coudes successifs à 45° ou par un coude à 90° à grand rayon). Elle doit être équipée d'un dispositif permettant le curage (boîte) et d'une pente comprise entre 2 % minimum et 4 % maximum pour éviter le colmatage des canalisations.

Dès le départ, il faut établir les niveaux de toute l'installation, y compris la profondeur des tranchées d'infiltration (si ce type d'évacuation est utilisé). Les rehausses des modèles Opur supercompact 3 et 4 étant soudées sur les cuves, le choix de la hauteur de celles-ci doit se faire impérativement à la commande.

Lors de la fouille bien vérifier qu'il n'y ait pas d'eau anormale dans le sol.

Si la micro station est installée sans dalle de répartition de charge, aucune voiture ou autre charge lourde passagère ou permanente n'est admise dans un rayon de moins de 3 mètres de l'installation.

Le ou les surpresseurs doivent être placés à proximité immédiate de la micro station dans un endroit aéré et abrité, à 15 m maximum de la cuve d'aération. Si la distance s'avère plus longue, veuillez nous contacter. Il est également possible de placer un coffret spécial (voir options). Le surpresseur se branche sur une simple prise 220-230 V ; Il n'est pas nécessaire d'y attribuer un différentiel spécifique. La micro station doit rester accessible pour l'entretien (passage d'un camion de vidange).

Index

Boralit France – Site de l'Agropole – Deltagro 3 – BP 305 – F-47931 Agen Cedex 9 – France
Tél.: +33 553 77 20 75 – Fax: +33 553 77 20 70
Site: www.boralit.fr - E-mail: boralit@boralit.fr

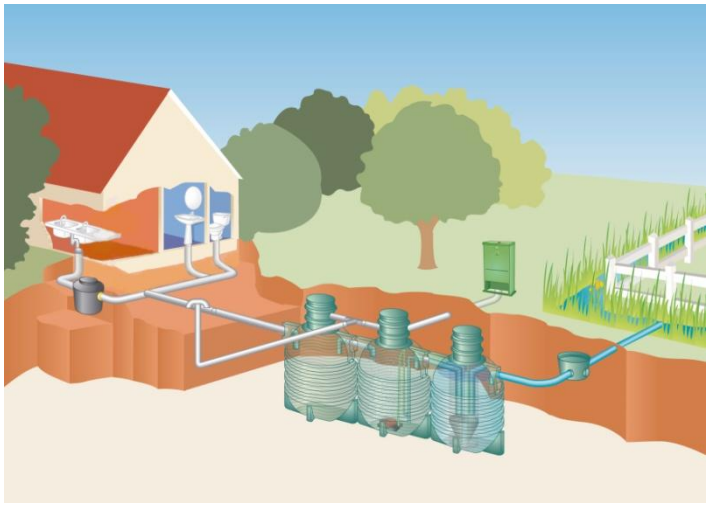

COMMENT REALISER LE PLACEMENT?

La fouille et le fond de fouille doivent être protégés contre tout risque d'éboulement par un profilage en pente des parois de la fouille ou par la mise en place d'étais si nécessaire. La fouille doit être au moins 15 cm plus grande que les dimensions extérieures du dispositif.

Le fond de la fouille doit être plan et stable, sur un lit de sable stabilisé à 150 kg/m3 de 20 cm. En cas de présence anormale d'eau dans la fouille (ex. présence de nappe phréatique), il faut créer un puisard pour l'assécher et encrer les cuves sur une dalle de béton armé.

Placer l'installation ou les cuves constituant l'installation dans la fouille **bien de niveau** et dans le bon ordre en commençant par le décanteur primaire, ensuite la cuve d'aération et enfin le décanteur secondaire, les petites flèches indiquent le sens du flux. Raccorder les cuves entre elles.
Effectuer le raccordement des eaux usées au décanteur primaire (en passant éventuellement par un dégraisseur).

Remplir les trois cuves d'eau (eau de pluie ou de ville) de façon simultanée si possible. Mais si tous les raccordements ont été réalisés, le remplissage peut se faire gravitairement. C'est-à-dire remplir la première cuve (décanteur primaire) et par l'effet de vases communicants la cuve d'aération se remplira automatiquement.
Attention !! Pour la 3ème cuve, veiller à remplir les cônes préalablement afin d'éviter qu'ils ne se soulèvent (Poussée d'Archimède).

Le remblayage se fait soit avec du sable stabilisé si le sol présente un risque d'infiltration d'eau, soit avec du sable. Remblayer latéralement les cuves durant leur remplissage jusqu'à la base des rehausses. Bien veiller à ce que le sable ne puisse pénétrer dans les cuves durant le remblayage en bouchant les emboîtements restés ouverts. (ventilations, etc……)
Les raccordements d'arrivée et d'évacuation doivent être couverts d'un remblai de 20 cm minimum pour les protéger contre le gel.

Remonter le ou les lests en béton présents dans la cuve d'aération et vérifier la présence et la bonne tenue du disque d'aération avec membrane micro-perforée. Redescendre ensuite le ou les lests ainsi équipés et les répartir sur le fond de la cuve.

Si le niveau du sol fini est bien connu, les rehausses peuvent être recoupées, dans le cas contraire attendre que ce niveau soit déterminé avec certitude avant de les recouper.

Index

Une gaine de ventilation doit être installée entre la rehausse du décanteur primaire et celle de l'aérateur (sur les modèles monobloc cette ventilation est déjà installée, il n'y a plus qu'à la raccorder).
Pour ce faire, placer un tube de 50 mm, muni d'un coude et le raccorder à un T de 100 mm équipé d'une réduction 100x50. Cette ventilation doit rester en 100 mm et être conduite en faîte de toiture.
Lorsqu'une ventilation en toiture n'est plus possible, celle-ci doit être conduite en tranchée vers le fond du jardin, à l'opposé des vents dominants, côté nord-est, camouflée dans un buisson. Placer une cheminée au sommet de la ventilation ou un double coude à 180°. Veiller à ce que l'eau de condensation ne puisse obstruer la ventilation (Trouer le coude ou placer un Té).

Raccorder le flexible d'air sur le raccord prévu dans la rehausse de la cuve d'aération et le fixer avec un collier. Glisser ce flexible dans une gaine Ø 110 mm et l'emboiter dans le raccord à l'opposé de la ventilation. Cette gaine est destinée à protéger le flexible d'air jusqu'au bâtiment où il sera branché sur le surpresseur.
Terminer le remblayage avec du sable sans caillou jusqu'au sommet des rehausses.

Lorsque la station d'épuration doit être placée plus bas que ne le permet la rehausse, ou lorsque l'on veut construire une rehausse en béton, ou encore, en cas de passage de véhicule dans un rayon de 3 m, une dalle en béton de résistance suffisante devra être coulée sur l'ensemble de l'ouvrage en prenant appui sur le sol non retourné. Les couvercles définitifs seront eux aussi adaptés à la charge passante.
Veuillez nous contacter dans le cas ou la nappe phréatique est élevée afin d'en vérifier les possibilités techniques possibles.

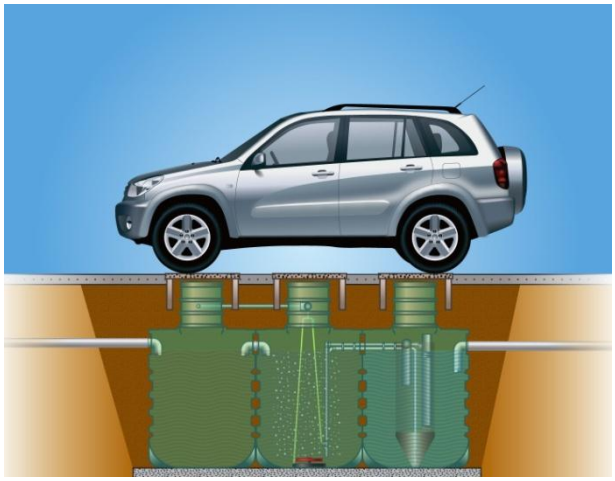

ATTENTION

En cas de passage de véhicule sur les cuves, il est impératif:
D'utiliser des couvercles adaptés à la charge passante: passage piétonnier 15 KN, voiture 125 KN, camionnette 250 KN, trafic lourd 400 KN. Les couvercles seront placés dans une dalle de béton armé s'appuyant sur le sol non remué, de façon à ce que les cuves ne puissent recevoir directement la charge passante. (Si nécessaire un bureau d'étude pourra calculer les caractéristiques de cette dalle armée.)

Les couvercles en PE livrés standard avec la micro station sont des couvercles provisoires sans serrure qui n'ont pas la capacité de soutenir des personnes/des véhicules. Il faut donc toujours installer des couvercles adéquats afin de garantir la sécurité des personnes/véhicules qui passeraient au-dessus de la micro station.

RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Raccorder le ou les surpresseurs sur 1 ou 2 prises de courant avec terre (230v) dans un endroit sec et bien aéré où la t° ne peut descendre sous 5°C et monter au dessus de 40°C. Veiller à installer ces raccordements avec un fusible de 6 A. L'alarme fournie est une alarme sonore, elle doit être alimentée par une troisième prise de courant ou branchée en direct sur les prises précédentes. Cette alarme doit être installée sur le ou les flexibles d'air après chaque suppresseur. Elle est destinée à avertir d'un arrêt éventuel de celui-ci.

Index

Boralit France – Site de l'Agropole – Deltagro 3 – BP 305 – F-47931 Agen Cedex 9 – France
Tél.: +33 553 77 20 75 – Fax: +33 553 77 20 70
Site: www.boralit.fr - E-mail: boralit@boralit.fr

REGLAGE DE L'INSTALLATION

Toutes les installations doivent faire l'objet d'un réglage. Celui-ci n'est pas difficile et consiste simplement à régler une petite vanne à air qui se trouve dans la cuve d'aération (cuve n°2) Mettre le ou les surpresseurs en route et veiller à ce qu'il n'y ait aucune arrivée d'eau usée. Ouvrir la ou les vannes à 45°. Laisser fonctionner l'installation durant quelques minutes et contrôler le niveau de l'effluent, normalement celui-ci doit descendre. Si le niveau reste stable à environ 15 à 20 cm sous la sortie, le réglage est bon. Par contre si le niveau est plus bas, refermer légèrement la ou les vannes. Parallèlement si le niveau se stabilise plus haut, ouvrir légèrement la ou les vannes. Attendre quelques minutes, puis recontrôler le niveau; si celui-ci est resté stable le réglage est terminé. Par contre si le niveau ne s'est pas stabilisé, il faudra recommencer l'opération.

Ce réglage doit être effectué par un entrepreneur agréé par Boralit.

B.3.2 NOTICE DE POSE DANS DU SABLE

Les prescriptions de pose s'appliquent aux articles sous rubriques B.1.1 ET B.1.2

Pour la pose de ces installations renforcées , vous suivez les prescriptions de pose reprises ci-dessus. En cas d'absence d'une nappe phréatique, le sable stabilisé peut être remplacé par le sable du Rhin.
Le cas où la cuve sera posée plus bas que ne le permet la rehausse, nous vous recommandons de contacter la société Boralit S.A.

B.3.3 ENTRETIEN

Un contrat d'entretien annuel est disponible en option. Le formulaire de demande de contrat doit être complété et renvoyé chez Boralit. Nos services reprendront contact avec vous en temps utile.
Attention: Une station d'épuration ne saura fonctionner de façon optimale si elle n'est pas entretenue sur base annuelle.

B.3.4 GARANTIES

Modèles OPUR SUPERCOMPACT 3 et 4 : garantie de 25 ans
Modèle WZ : garantie de 10 ans
Tous nos appareils sont couverts par la garantie contre tout vice de fabrication, dans la mesure où les instructions de pose ont été scrupuleusement respectées. Toute défectuosité, pour être reconnue, doit être constatée contradictoirement. Les suppresseurs sont couverts par une garantie de deux ans à dater du jour de la mise en route. Garantie de 2 ans sur toutes les pompes, parties mécaniques et électriques, …

Les conditions de vente de Boralit sont applicable.

Index

Boralit France – Site de l'Agropole – Deltagro 3 – BP 305 – F-47931 Agen Cedex 9 – France
Tél.: +33 553 77 20 75 – Fax: +33 553 77 20 70
Site: www.boralit.fr - E-mail: boralit@boralit.fr

B.4 : LES ANNEXES SUIVANTES SONT DISPONIBLES SUR DEMANDE

Appendice B3 : WZ mode d'emploi
Appendice B5 : Opur Supercompact manuel 3 et 4 mode d'emploi
Appendice B5 : Opur Supercompact manuel 5 mb et 7 mb mode d'emploi
Appendice B9 : Calcul du nombre d'Eq.H. H. pour stations dépuration d'eau
Appendice B10 : Fiche technique pour Opur Supercompact 3
Appendice B11 : Fiche technique pour Opur Supercompact 4
Appendice B12 : Fiche technique pour WZ 12
Appendice B13 : Fiche technique pour WZ 16
Appendice B14 : Fiche technique pour WZ 22
Appendice B15 : Fiche technique pour WZ 30
Appendice B18 : Fiche technique pour Opur Supercompact 5 MB
Appendice B19 : Fiche technique pour Opur Supercompact 7 MB

B.5 NUMEROS DIRECTS

Service vente: T: +33 553 77 20 75
F: +33 553 77 20 70

BORALIT France
Site de l'Agropole
Deltagro 3 – BP 305
F-47931 Agen Cedex 9 - France
Tél.: +33 553 77 20 75
Fax: +33 553 77 20 70
E-mail: boralit@boralit.fr
Site: **www.boralit.fr**